

BUREAU SYNDICAL

Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne



Du 14/02/2023

Procès-verbal synthétique

Présents : Béatrice BUON-METAYER, Jean-Vincent du LAC, Jean-Pierre FERET, Hervé FOURNET, Jean-Marie GOUSSIN, Gérard GUTH, Thierry LAIGRE, Alain LANGE, Michel LERAT, Jean-Patrick LEROUX, Denis MOUSSET, Gilles ORY, Gilles RABACHE et Rémi RILLET.

Présents Invités : Julien FERET et Christine DESMORTIER

Excusés : Christophe de BALORRE, Jean-Philippe BALLOT, Olivier BOULAY, Christophe BIGNON, Frédéric GODET donne pouvoir à Jean-Vincent du Lac, Xavier GOUTTE, Yves RIGOUIN.

Invité excusé : Pascal GAHERY

Secrétaire de séance : Rémy RILLET.

– POINT N°1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNFICAL DU 5 DECEMBRE 2022.

Suite à l'envoi du compte-rendu du dernier Bureau du 05/12/2022, envoyé par mail le 31/01/2023. **Le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2022.**

– POINT N°2 – DELIBERATION

✓ MARCHE PUBLIC : SUIVI D'ESSAIS DESHERBAGE MECANIQUE MAÏS

Une consultation a été lancée, sans publicité ni mise en concurrence, en raison de son montant inférieur à 40 000 € HT, en vue d'attribuer un accord-cadre à bons de commande, d'une durée de dix - huit mois non renouvelables, pour l'accompagnement technique et le suivi de parcelles de maïs désherbées mécaniquement (15 parcelles maximum). Seule une société a retiré le dossier de consultation, seul le Réseau des CIVAM Normands (RCN) dont le siège est situé à ALLOUVILLE BELLEFOSSE (76), a remis une offre. Il fait appel à la sous-traitance de Bio en Normandie pour une partie des opérations de suivi et de conseil. La candidature du RCN est complète et conforme aux attentes de la procédure de consultation. L'offre technique du RCN correspond également aux attentes techniques du CCP et économiques du SDE.

Les résultats de sa notation sont détaillés dans le tableau ci-après, conformément aux critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation, et notamment sur la base du détail quantitatif estimatif non contractuel d'un montant de 39 000 € HT.

Candidat	Montant en € HT	Note Prix /40	Valeur technique /60					Note finale /100
			Moyens humains et méthode pour la constitution du groupe d'agriculteurs /10	Moyens humains et méthode pour le conseil et le suivi des parcelles /15	Méthodologie de suivi et transmission des résultats au SDE /10	Livrables (bilan individuel et CR 1 ^{er} rdv) /15	Moyens humains et support pour la restitution collective /10	
RCN	39 000	40	10	15	10	15	10	100

Après l'exposé de l'analyse faite par les services du SDE de la candidature et de l'offre et au vu de la décision du pouvoir adjudicateur, le bureau syndical décide de retenir l'offre présentée par le RCN, d'un montant de 39 000 € HT, qui est économiquement avantageuse.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le bureau autorise le Président à signer le marché avec le RCN ainsi que toutes les pièces afférentes.

✓ **CONVENTION ENTRE LE SDE ET LA COMMUNE DE BRETONCELLES POUR L'AMO JUSQU'À LA NOTIFICATION DU CABINET D'ETUDES POUR UNE ETUDE PATRIMONIALE ET POINT SUR LES DEMANDES D'AMO EP ET AUTRES.**

M. Le Maire de Bretoncelles a sollicité le SDE, par courrier en date du 1er octobre 2021, suite à une demande de l'ARS, pour la réalisation **d'un diagnostic CVM** dans l'eau distribuée et la mise en œuvre **d'un plan d'actions** visant à gérer les non conformités.

Pour rappel, compte-tenu des bouleversements RH, le SDE lui avait répondu qu'il ne pouvait pas répondre favorablement à cette demande avant 2023 et l'avait orienté à avoir recours à une AMO privée. Le 27 janvier 2023, par délibération le Conseil municipal de Bretoncelles sollicite le SDE pour la mise en œuvre de l'AMO du SDE pour une étude patrimoniale jusqu'à la notification d'un cabinet en charge de l'étude.

Après des échanges sur les priorités du SDE, les options possibles, les membres du Bureau du fait du manque de moyen sur la cellule sécurisation et assistance aux collectivités et du fait des chantiers prioritaires sur la sécurisation décident de :

- Ne pas signer de convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la commune de Bretoncelles pour une étude patrimoniale.
- De lui envoyer une liste de cabinets qui peuvent l'assister à mettre en œuvre le marché public et dont le cahier des charges.
- La cellule sécurisation et assistance aux collectivités du SDE pourra toutefois être sollicitée par la commune de Bretoncelles pour la relecture du marché avant sa parution.
- Un courrier en ce sens sera également adressé au SIAEP de DOMFRONT et la ROULANDIERE.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le bureau n'autorise pas le Président à signer une convention d'AMO avec la commune de Bretoncelles pour une étude patrimoniale.

✓ **CONVENTIONS ENTRE LE SDE ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTICS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE MAEC**

✓ **ANIMATION MAEC 2023 EGRENNE-VARENNE SDE61 – CRAN**

N'ayant pas eu de retour de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN) pour ces deux conventions avant le Bureau Syndical de ce jour ces deux sujets sont retirés de l'ordre du jour.

– POINT N°3 – FONCTIONNEMENT DU SDE.

✓ **COURRIER DU PREFET DU 7 DECEMBRE 2022 DEMANDANT L'ELABORATION DE PLAN INTERNE DE GESTION DE CRISE CONCERNANT L'AEP A RENDRE AU 28/02/2023.**

Position du Bureau du SDE : pas de suite à donner par le SDE.

✓ **AVIS DE POSITIONNEMENT SUR UNE CONTRIBUTION DU SDE SUITE AU COURRIER DE L'AMO ADRESSE AUX MAIRES SUR LA CONTRIBUTION NATIONALE SUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DU RISQUE INCENDIE (FORET).**

Le Bureau et le Comité syndicaux ont déjà débattu de ce sujet, des difficultés à fournir le débit aux bouches d'incendie et de pouvoir dans certains cas réapprovisionner rapidement.

Le bureau a pris acte de ces éléments, comme cette problématique est une compétence communale : la défense incendie, il ne donnera aucune suite à cette information.

✓ **AVIS SUR LA CREATION DE POSTE SDE POUR UN CHARGE DE MISSIONS GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU, ACTUELLEMENT CONTRAT CDG.**

Amandine GAYTON a été embauchée le 14 novembre 2022, au poste de chargée de mission gestion quantitative de la ressource en eau, via un contrat de travail d'un an par le centre de gestion de l'Orne. Le CDG61, ne peut juridiquement prolonger le contrat au-delà d'un an. Du fait que la mise en place de l'Observatoire de l'alimentation en eau potable est la principale mission de ce poste et que cela va demander un travail sur plusieurs années. Il est proposé d'ouvrir ce poste via le SDE dans le cadre d'un contrat de 3 ans, ce poste est au grade d'ingénieur, il est ouvert à un fonctionnaire ou un contractuel.

Le bureau donne un avis favorable à l'ouverture par le SDE d'un poste de chargé de mission au grade d'ingénieur ouvert à un fonctionnaire ou un contractuel pour une durée de 3 ans.

✓ **OFFRE DE STAGE CELLULE CAPATGES PRIORITAIRES POUR LE SUIVI APPY'N DE VINGT-ACRES**

Suite à la mise en œuvre d'essais azote auprès de 4 exploitants du captage de Vingt Acres (SIAEP de la région d'Argentan), la cellule captage prioritaire souhaitait accueillir un stagiaire.

L'Offre est parue fin décembre auprès de différentes écoles d'ingénieur, aucune offre n'a été reçue à ce jour.

✓ **INFORMATION SUR LES RECRUTEMENTS EN COURS.**

Cellule Périmètre de Protection des Captages.

Congés maternité de Delphine BLOYET retour début avril à mi-temps (poste qui était à 80 %). Arrivée à le 20 février d'Anaïs PLAÏ en stage 6 mois et qui appuiera l'équipe PPC

Cellule sécurisation de l'AEP et assistance aux collectivités :

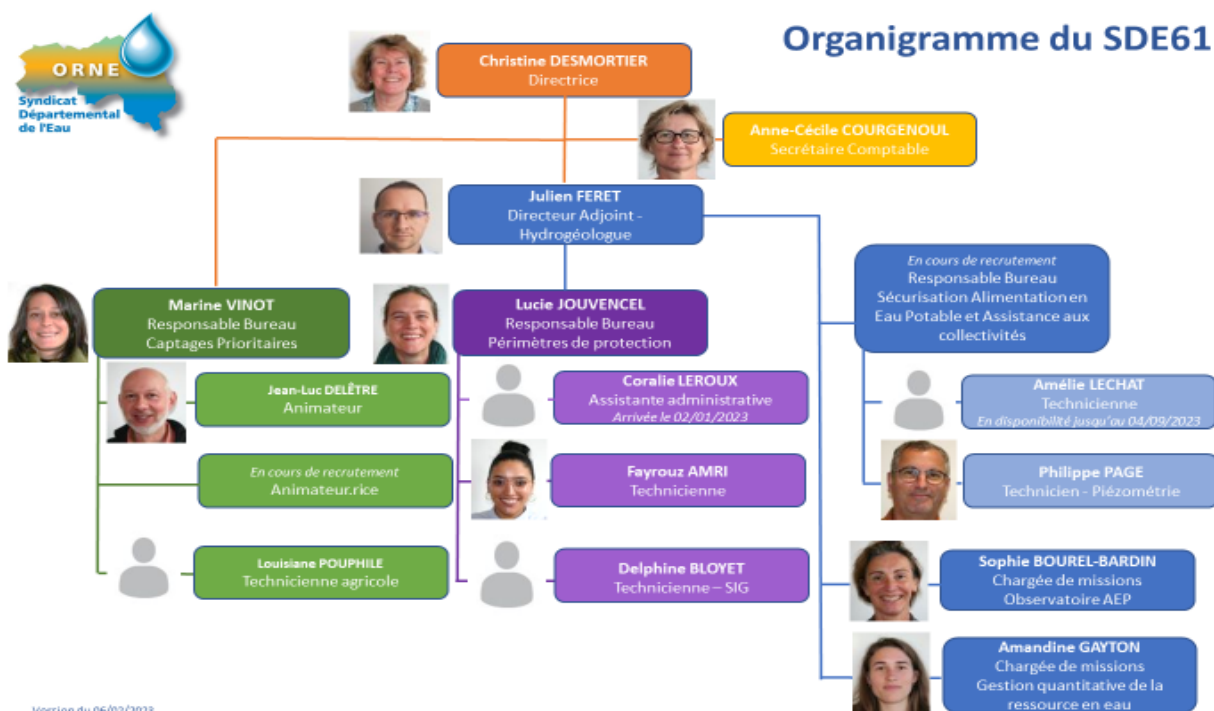
Amélie LECHAT a demandé une mise en disponibilité jusqu'au 03 09 2023.

Se pose la question de l'embauche d'un technicien pour renforcer le volet sécurisation et assistance.

Le recrutement du poste de responsable de la cellule sécurisation de l'alimentation en AEP et assistance aux collectivités devrait être finalisé d'ici la fin du mois de Février.

Cellule captages Prioritaires :

Arrivée de Louisiane POUPHILE le 6 février au poste de technicienne agricole en charge des MAEC
Le recrutement pour le 3^{ème} poste d'animateur de captages prioritaires est toujours en cours.



Version du 06/02/2023

✓ **PUB AMO**

Les vice-présidents ont donné leur accord pour la parution d'un encart publicitaire dans l'annuaire de l'AMO, afin de faire connaître les missions du SDE aux élus ornais qui ne sont pas impliqués dans les syndicats d'eau.



✓ POINT BUDGET 2023 ET COTISATIONS 2023.

Lors du comité syndical du 21 mars, un budget supplémentaire sera présenté par le Président, concernant le volet fonctionnement **voici les faits majeurs en cours de validation** :

- **Personnel inscription au BP 2023** : Hausse de la masse salariale par rapport à 2022 de 145 K€ en fonction des dates d'arrivée incidence budgétaire de 53 K€ si pas d'embauche en plus 1.5 ETP (CP et ressources)
- **Frais de fonctionnement** : Hausse de 35 K€.
- **Amortissements** : Hausse de 58 K€.

Hausse des dépenses en 2023 projeté à + 238 K€ par rapport à 2022.

- **Cotisations des membres** :

Hausse des cotisations de 10 % : + 90 K€

Prélèvement sur excédent de l'Ordre de 150 K€ sur les 800 K€.

Une prévision pluriannuelle va permettre de projeter les dépenses et le besoin de recettes, une hausse complémentaire des cotisations sera sans doute nécessaire sur 2024 et 2025, pour arriver à un équilibre budgétaire entre cotisations et consommation de l'excédent.

Pour Mémoire, il est conseillé d'avoir 90 jours de CAF soit de l'Ordre de 450 K€. Il resterait 200 K€ d'excédent au-delà de cette CAF pour 2024 et 2025.

POINT N°4 –INFORMATIONS :

✓ CUA- COURRIER D'ARRET DE LA PROCEDURE DUP DE RESSOURCES SOUTERRAINES.

Suite à des échanges entre le SDE et la CUA, le SDE suggère dans sa réponse à la collectivité :

- D'attendre les résultats des études technico-économiques pour mesurer les incidences financières de la protection de ces captages avant de valider sa position.
- De maintenir aux maximum ses ressources en eaux souterraines face à ses principales ressources qui sont sur la Sarthe.

✓ RENCONTRE PREFET.

Suite à la proposition du Président de Balorre, une rencontre est fixée au mardi 21 février à 14 :30 :

- Visite des locaux du SDE
- Echanges sur les missions du SDE et ses freins à la mise en œuvre des enjeux sur l'AEP :
 - **Les enjeux quantité, qui sont traités** : la sécurisation et la diversification de la ressource, Changement climatique et sécheresse, Préservation des « intérêts » de l'Orne, Restructurer la gouvernance.

✓ POINTS SUR LES TRAVAUX EN COURS EN LIEN AVEC LES RESSOURCES

- Réhabilitation de la Peltrie : SIAEP du Haut Perche.
- Recherche en eau dans la Zone de DOMFRONT par rapport aux besoins de Lactalis.
- Réhabilitation du forage de la Hanterie : SIE d'Andaines.
- Essai de pompage de 6 mois pour tester la recharge avant la mise en œuvre des programmes d'investissement pour la mise en service ; pour les forages en Forêt d'Andaines : croix Nodet et Bois de Magny.
- Différents diagnostic et nettoyages de forages sont en cours.
- Travail sur les schémas sectoriels du Bocage Sud et de la Vallée de la Touques et de la Dive

La problématique Thallium sur la Plaine d'Alençon Argentan est suivi également.

La recharge des nappes où en sommes-nous ? Une carte piézométrique sera faite et présentée lors du comité syndical du 21 mars.

✓ REUNIONS REALISEES :

- Rencontre du Président de Balorre avec les collaborateurs le 10 janvier.
- Rencontre avec la sous-préfecture le 24 janvier.
- Réunion de la CLE du SAGE HUISNE le 24 janvier.
- CGLE 25 et 26 janvier.
- COPIL PPC 27 janvier.
- Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Sarthe Amont 9 février.
-

✓ REUNIONS A VENIR :

- Point annuel convention AELB 8 mars

✓ PUBLICATION – DOCUMENT DE TRAVAIL :

- Document FNCCR fond vert : pas d'actions spécifiques sur l'eau potable
- Plan eau
 - 15 propositions FNCCR :
 - Communiqué de Presse : AESN 48 propositions pour le plan EAU :

Il est demandé à la Directrice de faire une note synthétique sur ces documents

Information aux membres :

- ◆ La lettre d'information de février de la FNCCR a été envoyée par mail aux membres du comité syndical, le 06/02/2023

Dates de réunions :

- ◆ Comité Syndical du 21 mars à 14 :30 : vote des CG et CA 2022 et du BS 2023.

Fin du Bureau Syndical à 16 :15